

Image not found or type unknown



Panne sur voiture sous garantie

Par **jsarrazin**, le **12/07/2019** à **14:15**

Bonjour, je suis propriétaire d'un véhicule sous garantie constructeur ; Suite à une panne de climatiseur, le concessionnaire est intervenu et ma rendu le véhicule ; le lendemain, je suis tombée en panne et le dépanneur a constaté que le réservoir de liquide de refroidissement n'était pas correctement fermé.

Mon concessionnaire tente actuellement de faire jouer la garantie constructeur.

Si cela n'est pas pris en compte, est-ce qu'il a le droit de me réclamer le montant des réparations (changement du moteur)? Quels sont mes recours possibles